Le Club de Bicolo

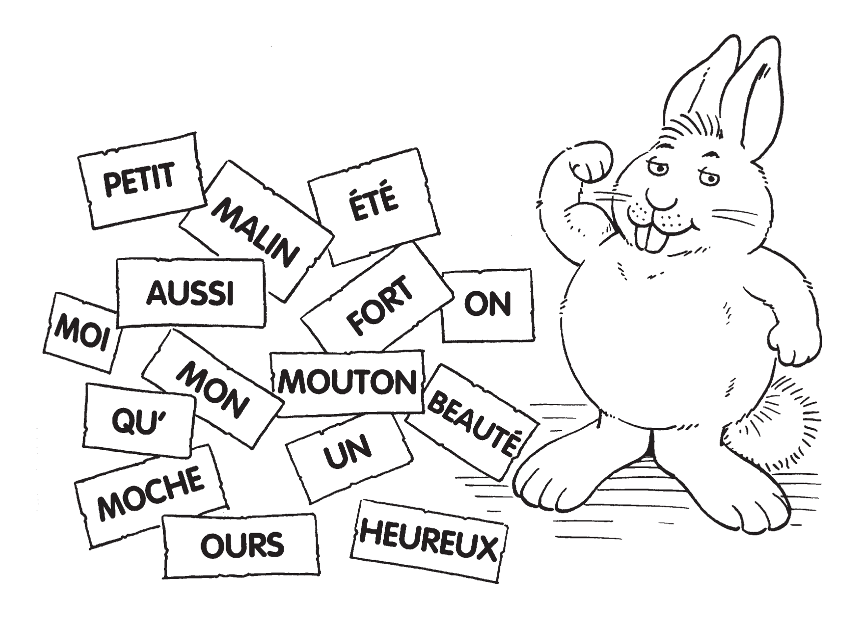
JEUX



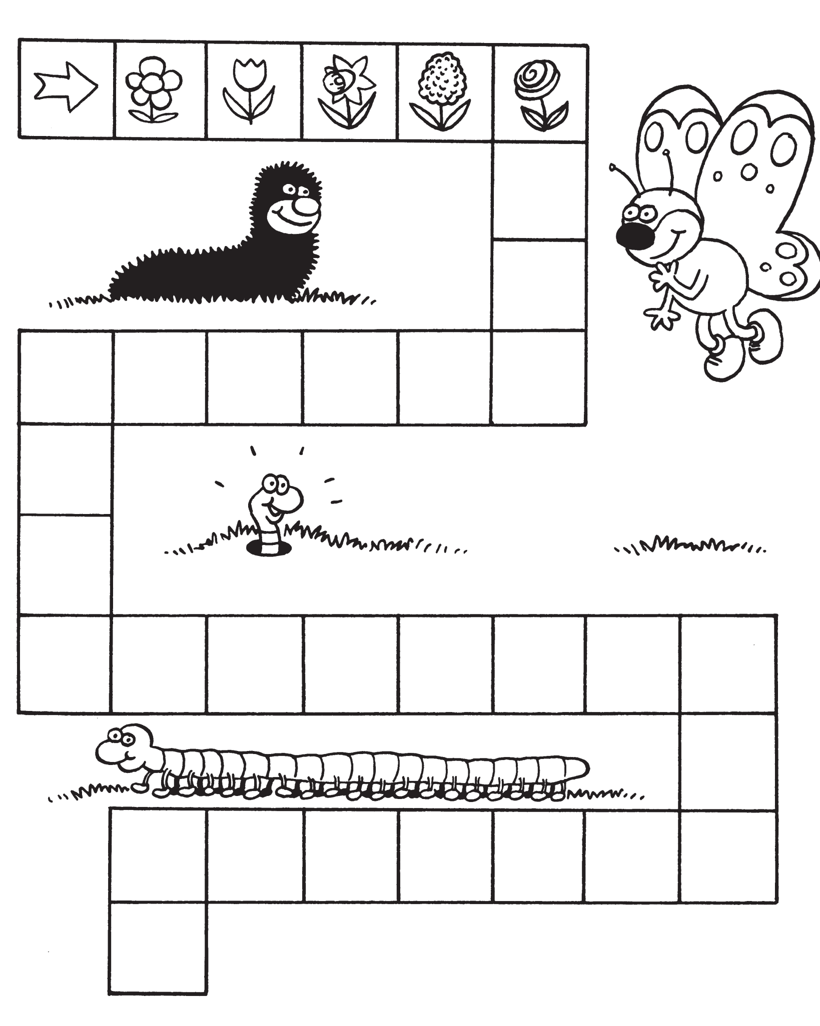
Comment se sent Lapinou? Pour le savoir :

- barre tous les mots qui contiennent le son « on »,
- barre tous les mots qui commencent par « m »,
- barre tous les mots qui contiennent la lettre « e »,
- barre tous les mots qui riment avec « santé ».

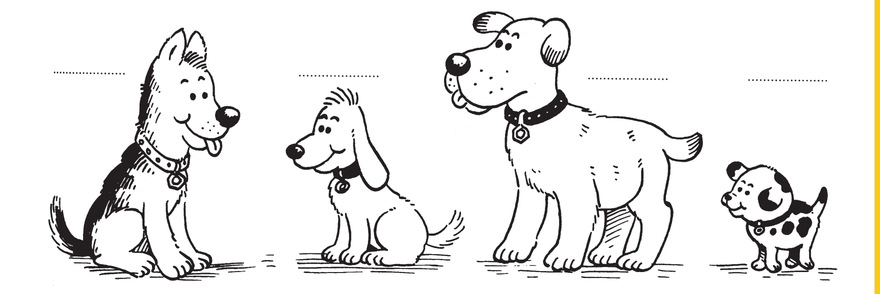
Et maintenant, lis les mots qui ne sont pas barrés. Tu as trouvé?



4 Complète l'allée de fleurs en respectant l'ordre dans lequel elles sont plantées. À ton avis, quelle sera la fleur que tu dessineras dans la dernière case?

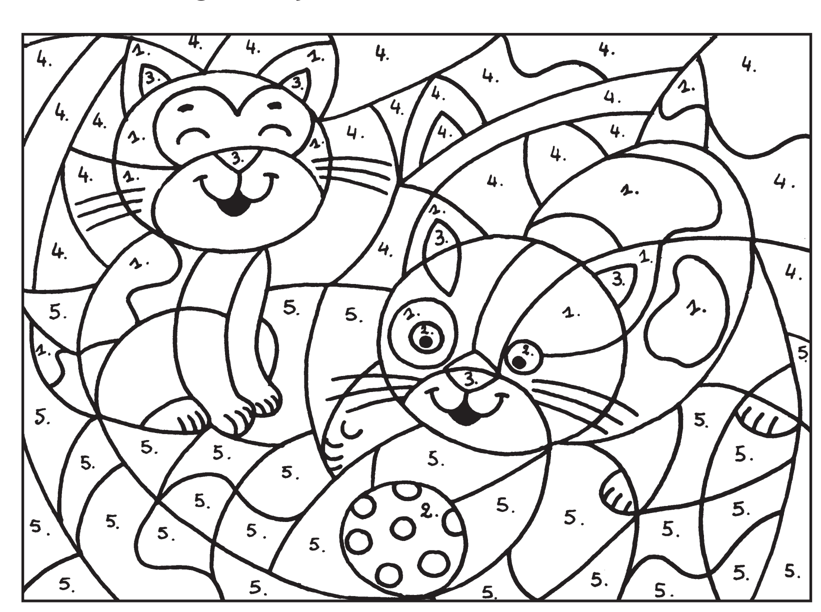


2 Retrouve le nom de chaque chien. Léo est plus petit que Saxo. Moka est aussi plus petit que Saxo. Spip est plus petit que Léo, mais il n'est pas le plus petit.

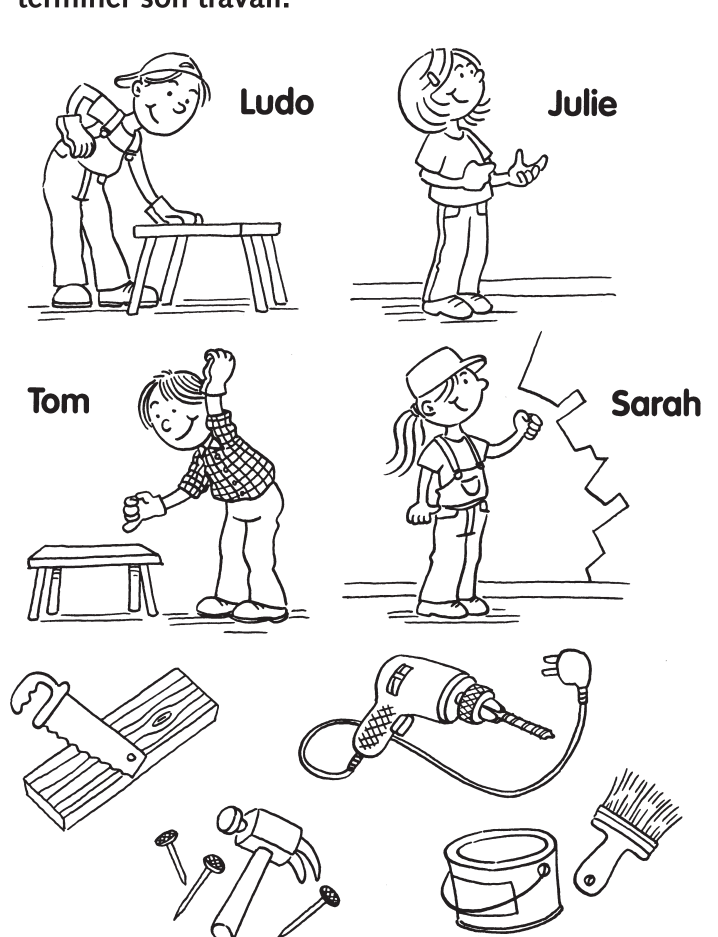


3 Pour découvrir ce qui se passe, colorie chaque surface en suivant les codes :

1 = orange, 2 = jaune, 3 = rose, 4 = bleu, 5 = vert



5 Relie chaque enfant à l'outil dont il a besoin pour terminer son travail.



SOLUTIONS

1. Aussi fort qu'un ours.
2. De gauche à droite : Léo, Spip, Saxo et Moka.
4. Une tulipe.
5. Ludo : la scie et la planche. Julie : la foreuse. Tom : le marteau et les clous. Sarah : le pinceau et le pot de peinture.

Projet gazier du Mackenzie

Faut que ça bouge!

La Chambre de commerce des TNO demande que le gouvernement fédéral accorde une relaxe financière aux promoteurs.

Batiste W. Foisy

La Chambre de commerce des TNO a peur de ne pas pouvoir profiter de la manne du gaz. Elle presse les politiques de travailler plus hardiment pour que le gazoduc de la vallée du Mackenzie se matérialise.

Dans une lettre ouverte publiée le 31 octobre, la Chambre de commerce affirme que l'incertitude qui plane autour du mégaprojet met les entrepreneurs du Nord en mauvaise posture. Il serait plus difficile pour eux d'obtenir des prêts et certains craignent de perdre leurs investissements advenant que le projet n'aboutisse pas promptement.

Dans cet appel qui se veut urgent, la Chambre de commerce arrime sa position avec celle des promoteurs du projet. Reprenant les arguments défendus par Imperial Oil et les autres, elle affirme qu'Ottawa n'est pas assez souple financièrement avec le consortium gazier. Elle raille aussi les « groupes autochtones » qui se plaignent qu'ils ne recevront pas de compensation suffisante pour l'accès à leurs terres alors que le gouvernement canadien a consenti à leur octroyer 500 millions de dollars en indemnités.

Le président de la Chambre, Mark Walker, exige « un support immédiat et univoque au projet » de la part du gouvernement fédéral.

« La balle est clairement dans leur camp, dit-il, et il est impératif que [les fédéraux] agissent immédiatement pour éliminer tous les obstacles susceptibles de miner ce projet. Ils doivent aussi travailler avec diligence, et dès maintenant, pour s'assurer du support des Autochtones. »

Le président de la Chambre de commerce insiste aussi que le fédéral devrait faire en sorte que « le processus de réglementation [c'est-à-dire l'évaluation des impacts environnementaux et socio-économiques du projet] n'entrave pas indûment l'approbation et la mise en chantier » du plus gros projet industriel de l'histoire canadienne, ainsi que le désigne la Chambre de commerce.

Une façon par laquelle le fédéral pourrait montrer son appui au Projet gazier du Mackenzie, selon la chambre de commerce toujours, serait de mettre en place un régime de royautés progressif. Un tel régime ferait en sorte que les promoteurs retourneraient moins d'argent au gouvernement durant les premières années de vie du projet. Ainsi, ils amortiraient plus rapidement leur investissement.

Pendant ce temps à la bourse

À peine dix jours avant la sortie de la Chambre de commerce, le chef du groupe des promoteurs, Imperial Oil, faisait une annonce qui permet de mesurer toute l'ampleur du désarroi économique qui force la compagnie à exiger plus de souplesse financière au gouvernement fédéral.

Durant le troisième trimestre de 2005, la plus importante compagnie pétrolière du Canada a déclaré « un bénéfice record » , pouvait-on lire sur le fil de presse de Baie Street.

Durant les neuf premiers mois de 2005, Imperial a enregistré des bénéfices nets de 1,584 milliards de dollars. Il s'agit des meilleurs résultats de la compagnie en 125 ans d'existence, ne manque-t-on pas de souligner.

L'exploit est d'autant plus appréciable que, durant cette période, d'importants travaux d'entretien ont eu lieu dans les centres de production et qu'on a déménagé le siège social de la compagnie de Toronto à Calgary, entraînant ainsi des dépenses inhabituelles

Sans trop de surprise, la société-fille d'Exxon Mobil attribue ces gains historiques à la hausse des prix du pétrole brut et du gaz naturel. La compagnie note, par contre, que « la hausse du coût de l'énergie a eu une incidence négative sur les résultats » en faisant augmenter les coûts de production.

Misère.

Le premier rapport Gomery secoue Ottawa

Jean-François Bertrand

Alors que le juge John Gomery fait porter une partie de la responsabilité du scandale des commandites sur Jean Chrétien et Jean Pelletier, son chef de cabinet, le premier ministre Paul Martin refuse de donner son opinion quant à cette conclusion de la commission d'enquête.

Lors d'une rare conférence de presse, Martin a réitéré maintes fois que le rapport Gomery « parlait pour lui-même. Nous voulions que le juge Gomery obtienne des faits, et c'est ce qu'il a fait. »

Le premier ministre faisait écho au juge Gomery, qui dans une déclaration à la presse a expliqué que le rapport suffit de lui-même.

L'auteur du rapport de plus de 1000 pages a déclaré qu'il tenait « à souligner qu'il est important de consulter le rapport lui-même pour bien comprendre comment je suis parvenu à mes conclusions et quels sont les éléments de preuve qui m'y ont amené » et non pas de ne se fier qu'au synopsis de 82 pages.

Le premier ministre a affirmé qu'à la lecture du rapport, lundi soir jusqu'à tard dans la nuit, il a découvert une histoire «troublante ».

« Lorsque j'ai créé cette commission, a dit M. Martin, je ne savais pas ce qu'on allait découvrir. Mais je savais que notre pays avait besoin que les faits soient établis».



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

Information demandée sur la disponibilité de logements, de locaux d'entreposage et de locaux à bureaux

Iqaluit, Cambridge Bay, Kugluktuk, Pond Inlet, Rankin Inlet, Pangnirtung, Arviat, Igloolik et Repulse Bay (Nunavut) LE/SH/2005-7

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) désire obtenir des renseignements concernant la disponibilité de locaux à bureaux, de locaux d'entreposage ainsi que de logements à louer à Iqaluit, Cambridge Bay, Kugluktuk, Pond Inlet, Rankin Inlet, Pangnirtung, Arviat, Igloolik et Repulse Bay (Nunavut). L'occupation des lieux débutera à n'importe quel moment entre le 1er janvier 2006 et le 1er février 2007. Une liste représentative de fournisseurs potentiels sera établie pour de futurs besoins à partir de cette annonce.

LOCAUX À BUREAUX ET LOCAUX D'ENTREPOSAGE

- L'espace total doit être d'une superficie minimale de 50 mètres carrés et plus de locaux à bureaux ou de locaux d'entreposage contigus. La durée maximale du bail sera de cinq (5) ans avec une option de renouvellement et une possibilité pour le locataire de résilier le bail moyennant un avis de 90 jours.

LOGEMENTS

- Maisons familiales, maisons en rangée ou appartements de une (1), deux (2), trois (3) ou quatre (4) chambres à coucher, dotés d'un stationnement alimenté en électricité pour chaque unité. La durée maximale du bail est de cinq (5) ans avec une option de renouvellement et une possibilité pour le locataire de résilier le bail moyennant un avis de 90 jours.
- Les résidences doivent comprendre une aire minimale de :
  (a) 65 mètres carrés s'il s'agit d'un logement de une chambre à coucher;
  (b) 85 mètres carrés s'il s'agit d'un logement de deux chambres à coucher;
  (c) 115 mètres carrés s'il s'agit d'un logement de trois chambres à coucher;
  (d) 130 mètres carrés s'il s'agit d'un logement de quatre chambres à coucher.
- Chaque résidence doit comprendre au moins une aire de salon et de salle à manger, une salle de bains complète avec baignoire et douche, une salle d'entreposage, une salle de lavage avec laveuse et sécheuse de dimensions normales (pour les appartements, les appareils pour la lessive doivent être dans l'édifice), une cuisine avec cuisinière et réfrigérateur de dimensions normales ainsi qu'un espace d'entreposage suffisant pour satisfaire aux exigences de TPSGC. Les critères d'entreposage sont fournis sur demande.

Les immeubles doivent être conformes aux *Normes relatives aux locaux loués* du Ministère, au *Code canadien du travail* en matière de prévention des incendies et de santé et sécurité, au *Code canadien de l'électricité*, au *Code national du bâtiment* ainsi qu'à toutes les lois et à tous les règlements locaux. L'utilisation des meilleures pratiques de construction nordique serait un avantage.

Le Ministère se réserve le droit d'inspecter chaque local à bureaux, local d'entreposage, maison familiale, maison en rangée ou appartement offert avant de lancer un appel d'offres ou d'accepter une offre, et il peut rejeter n'importe quel local à bureaux, local d'entreposage, maison familiale, maison en rangée ou appartement pour quelque raison que ce soit.

Veuillez inscrire le numéro de projet LE/SH-2005-7 sur toute votre correspondance. Votre lettre ou télécopie doit aussi indiquer le lieu de l'immeuble, la superficie à louer, la date à laquelle l'espace sera libre et si les animaux domestiques seront acceptés dans les logements. Elle doit aussi être accompagnée d'une copie d'un plan d'étage. Si le bâtiment n'est pas encore construit, la date du début et la date de la fin de la construction doivent être fournies. Tout agent faisant une offre doit fournir une lettre du propriétaire lui conférant l'autorité de faire une telle offre. Pour être pris en considération, les documents d'intérêt doivent être envoyés par écrit à l'adresse suivante, à **14 h, le 25 novembre 2005 au plus tard, à** :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Case postale 400
Iqaluit, NU
X0A 0H0
Numéro de télécopieur : (867) 975-4647

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Susan Laroche au (867) 975-4754.

REMARQUE : N'indiquez pas de prix puisqu'il ne s'agit pas d'un appel d'offres.

Le Ministère souhaite simplement se renseigner sur la disponibilité de locaux à louer et il ne lancera pas nécessairement d'appels d'offres ou ne louera pas nécessairement quelque local que ce soit. Le Ministère pourra faire un appel d'offres pour les besoins prévus dans la présente annonce ou pour d'autres besoins semblables, et il pourra le faire directement auprès de n'importe lequel des bailleurs intéressés, d'autres bailleurs, ou par voie d'appel d'offres public.

ᓴᓇᔪᓕᕆᔾᑯᑦ ᒐᕙᒪᒃᑯᓂᓪᓗ ᐱᔨᑦᓯᕋᖅᑎᒃᑯᑦ ᑲᓇᑕᒥ

ᑐᑭᓯᒥᐊᕈᑎᒃᓴᐃᑦ ᐱᔭᐅᔭᓇᐊᖅᑲᖅᑐᑦ ᐱᓪᓗᒍ ᐊᑐᐃᓐᓇᖅᑕᖃᖅᑲᓂᖓ ᐃᓪᓗᒃᓴᒥᒃ, ᓯᕐᓗᐊᕐᒥᒃ ᐊᒻᒪ ᐊᓪᓚᕝᕕᒻᒧᑦ ᐃᓂᒃᓴᖅ

ᐃᖃᓗᐃᑦ, ᐃᖃᓗᒃᑑᑦᑎᐊᖅ, ᖁᒡᓗᖅᑐᖅ, ᒥᑦᑎᒪᑕᓕᒃ, ᑲᖏᖅᖠᓂᖅ, ᐸᓐᓂᖅᑑᖅ, ᐊᕐᕕᐊᑦ, ᐃᒡᓗᓕᒃ ᐊᒻᒪ ᓇᐅᔮᑦ, ᓄᓇᕗᑦ
LE/SH/2005-7

ᓴᓇᔪᓕᕆᔾᑯᑦ ᒐᕙᒪᒃᑯᓂᓪᓗ ᐱᔨᑦᓯᕋᖅᑎᒃᑯᑦ ᑲᓇᑕᒥ ᐱᔪᒪᔪᑦ ᑐᑭᓯᒥᐊᕈᑎᒃᓴᐃᑦ ᐱᓪᓗᒍ ᐊᑐᖅᑕᐅᓂᕐᑐᐃᓐᓇᓱᐊᓪᓚᒃ ᐅᑯᓂᖓ ᐃᓪᓗᒃᓴᖅ, ᓯᕐᓗᐊᖅ ᐊᒻᒪ ᐊᓪᓚᕝᕕᒻᒧᑦ ᐃᓂᒃᓴᖅ ᐅᑯᓇᓂ ᐃᖃᓗᐃᑦ, ᐃᖃᓗᒃᑑᑦᑎᐊᖅ, ᖁᒡᓗᖅᑐᖅ, ᒥᑦᑎᒪᑕᓕᒃ, ᑲᖏᖅᖠᓂᖅ, ᐸᓐᓂᖅᑑᖅ, ᐊᕐᕕᐊᑦ, ᐃᒡᓗᓕᒃ ᐊᒻᒪ ᓇᐅᔮᑦ, ᓄᓇᕗᒥ. ᐃᓯᖅᑕᐅᓂᐊᕐᑕ ᐅᓪᓗᐊᕆᑦ ᐃᓂᒃᓴᐅᑉ ᐱᒋᐊᓪᓚᑲᖅᑐᐃᓐᓇᓪᓚᑲᖅᐳᑦ ᖃᕆᐅᖃᓐᓇᒃᑯᑦ ᐊᑯᓐᓂᖓᓂ ᔮᓄᐊᓕ 1 2006 ᐊᒻᒪ ᕕᕝᕗᐊᓕ 1 2007. ᐊᑐᐃᓐᓇᕆᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᑎᑦᑎᔨᓐᓇᑐᐃᓐᓇᓪᓚᑲᖅᑐᑦ ᓯᕗᓂᒃᓴᒥᒃ ᐱᔭᐅᔭᓇᐊᖅᑲᖅᑐᓂᒃ ᐋᖅᑭᓱᖅᑕᐅᓂᐊᖅᐳᑦ ᑭᐅᔪᓂᑦ ᑖᓱᒥᖓ ᑐᓲᔭᓐᔪᑎᒥᒃ.

ᐊᓪᓚᕝᕕᒃ ᐊᒻᒪ/ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᓯᕐᓗᐊᖅ:

- ᐊᖏᓂᖏᓂᖓ ᐃᓂᒃᓴᐅᑉ ᖃᓂᒋᔭᖓᓃᑦᑐᒃᓴᐅᕗᖅ 50 ᑭᑉᐹᓇᑦᑐᑦ ᒦᑕᐃᑦ ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᐊᖏᓂᖅᓴᒥᒃ ᐊᑕᐅᑦᑎᒫᑦᑐᒥᒃ ᐊᓪᓚᕝᕕᓪᓗᑦ ᐊᒻᒪ/ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᓯᕐᓗᐊᕐᓗᑦ ᐃᓂᒃᓴᒥᒃ, ᐊᑐᖅᑐᐊᕐᓂᕐᓗᑦ ᑎᑭᐅᒪᔪᒥᒃ ᑖᓪᓚᒪᓄᑦ (5) ᐊᕐᕌᒍᓄᑦ ᐊᒻᒪ ᓄᑖᙳᖅᑎᑕᐅᔪᓐᓇᕐᓂᖓᓄᑦ ᐊᑐᓕᖅᑦᓴᖅᑕᖅᑲᕐᓗᓂ, ᐊᑐᖅᑐᐊᖅᑐᖅ ᐱᔪᓐᓇᐅᑎᖃᕐᓗᓂ ᓄᖅᑲᑎᑦᑎᔪᓐᓇᓂᕐᒥᒃ ᐊᑐᖅᑐᐊᓂᕐᒥᒃ ᓯᕗᓂᖓᓂ 90 ᐅᓪᓗᑦ ᑐᓴᖅᑎᑦᑎᓚᐅᖅᓗᓂ.

ᐃᓪᓗᒃᓴᖅ:

- ᐊᑕᐅᓯᕐᒥᒃ (1), ᒪᕐᕉᓐᓂᒃ (2), ᐱᖓᓱᓂᒃ (3) ᐊᒻᒪ ᑎᓴᒪᓂᒃ (4) ᐃᓪᓗᕆᔦᑦ ᐊᑕᐅᓰᓄᑦ ᐃᓚᒌᓄᑦ ᐊᖏᕐᕋᐃᑦ, ᐃᓪᓗᑐᐃᓐᓇᐃᑦ ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᖃᖅᑎᓪᓕᒥ ᐃᓪᓗᐃᑦ ᐅᐊᔪᒧᑦ ᑲᑉᐸᔭᕐᕕᖃᕐᓗᓂ ᓄᓇᓯᐅᑎᓄᑦ ᐃᓃᑦ ᐊᑐᓂᑦ ᐊᖏᕐᕋᓄᑦ, ᐊᑐᖅᑐᐊᕐᓂᕐᓗᑦ ᑎᑭᐅᒪᔪᒥᒃ ᑖᓪᓚᒪᓄᑦ (5) ᐊᕐᕌᒍᓄᑦ ᐊᒻᒪ ᓄᑖᙳᖅᑎᑕᐅᔪᓐᓇᕐᓂᖓᓄᑦ ᐊᑐᓕᖅᑦᓴᖅᑕᖅᑲᕐᓗᓂ ᐊᑐᖅᑐᐊᖅᑐᖅ ᐱᔪᓐᓇᐅᑎᖃᕐᓗᓂ ᓄᖅᑲᑎᑦᑎᔪᓐᓇᓂᕐᒥᒃ ᐊᑐᖅᑐᐊᓂᕐᒥᒃ ᓯᕗᓂᖓᓂ 90 ᐅᓪᓗᑦ ᑐᓴᖅᑎᑦᑎᓚᐅᖅᓗᓂ.

- ᐊᖏᕐᕋᐃᑦ ᒥᑭᓂᖅᐹᖑᔪᓐᓇᖅᑐᒥᒃ ᐊᖏᓂᖏᓂᖅᑲᖅᑲᖅᐳᑦ ᐃᒫᒃ:
(ᐃ) 65 ᑭᑉᐹᓇᑦᑐᑦ ᒦᑕᐃᑦ ᐊᑕᐅᓯᕐᒥᒃ ᐃᓪᓗᕆᔭᖅᑲᖅᐸᑦ;
(ᐃ) 85 ᑭᑉᐹᓇᑦᑐᑦ ᒦᑕᐃᑦ ᒪᕐᕉᓐᓂᒃ ᐃᓪᓗᕆᔭᖅᑲᖅᐸᑦ;
(ᑎ) 115 ᑭᑉᐹᓇᑦᑐᑦ ᒦᑕᐃᑦ ᐱᖓᓱᓂᒃ ᐃᓪᓗᕆᔭᖅᑲᖅᐸᑦ ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ
(ᑭ) 130 ᑭᑉᐹᓇᑦᑐᑦ ᒦᑕᐃᑦ ᑎᓴᒪᓂᒃ ᐃᓪᓗᕆᔭᖅᑲᖅᐸᑦ.
- ᐊᑐᓂᑦ ᐊᖏᕐᕋᐃᑦ ᐱᑕᖅᑲᖅᐳᑦ, ᒥᑭᓂᖅᐹᖑᔪᓐᓇᖅᑐᒥᒃ, ᑲᑎᙵᕗᔫᓂᒃ ᐸᑏᕝᕕᒥᒃ/ᓂᕆᕝᕕᒥᒃ, ᓈᒪᔪᖅᑕᓕᒥᒃ ᐊᓇᕝᕕᒥᒃ ᐱᖅᑐᓂ ᐅᑯᓂᖓ ᐅᕝᕕᓂᓂᐊᕝᕕᒃ ᐊᒻᒪ ᑎᒥᒃᑰᖅ ᐅᕝᕕᓂᐊᕿᑦ, ᓯᕐᓗᐊᖅ ᐃᓪᓗᕆᔭᒃ, ᐊᓄᕌᓂᒃ ᐅᐊᓴᕝᕕᒃᑯᕝᕕᑦ ᐃᓪᓗᕆᔭᖅ ᐊᖏᔪᒥᒃ ᐅᐊᓴᕝᕕᓕᒃ ᐊᒻᒪ ᐸᓂᖅᓴᐅᒥᒃ (ᖃᖅᑎᓪᓕᒥ ᐃᓪᓗᓂ, ᐊᓄᕌᓂᒃ ᐅᐊᓴᕝᕕᓈᓄᑦ ᓱᓇᒃᑯᑖᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᔪᓐᓇᖅᐳᑦ ᐃᓪᓗᒥ) ᐊᒻᒪ ᓂᖅᑎᐅᕝᕕᒃ ᐊᖏᔪᒥᒃ ᐃᒐᖅᑐᓂ ᐊᒻᒪ ᓂᓪᓚᓇᖅᑐᒃᑯᕝᕕᒥᒃ, ᐊᒻᒪᓗᑦᑕᐅᖅ ᓈᒻᒪᑦᑐᒥᒃ ᓯᕐᓗᐊᒧᑦ ᐃᓂᒃᓴᒥᒃ ᒪᓕᒐᓇᕈᑕᐅᔪᒥᒃ ᓴᓇᔪᓕᕆᔾᑯᓐᓄᑦ ᒐᕙᒪᒃᑯᓂᓪᓗ ᐱᔨᑦᓯᕋᖅᑎᒃᑯᓐᓄᑦ ᑲᓇᑕᒥ ᐱᑕᖃᕐᓂᖅᑕᖅᑐᓂᒃ (ᓈᒻᒪᒋᔭᐅᔪᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᕗᑦ ᑐᒃᓯᕋᖅᑐᖅᑐᐊᖅᐸᑦ).

ᐃᓪᓗᐃᑦ ᒪᓕᒋᐊᖅᑲᖅᐳᑦ ᒐᕙᒪᒃᑯᑦ ᒪᓕᒃᑕᐅᔪᒃᓴᖁᑎᖏᓐᓂᒃ ᐊᑐᖅᑐᐊᖅᑕᐅᔪᓄᑦ ᐊᖏᕐᕋᓄᑦ, ᑲᓇᑕᒥ ᐃᖅᑲᓇᐃᔭᖅᑏᑦ ᐱᓪᓗᒍ ᐃᓚᖓᒍᖅ ᐱᓪᓗᒍ ᐃᑭᐊᓪᓚᔪᓐᓇᖅᑐᓕᕆᓂᖅ, ᐋᓂᐊᓇᖏᑦᑐᓕᕆᓂᖅ ᐊᒻᒪ ᐊᑦᑕᓇᖅᑐᓕᕆᓂᖅ, ᓚᓐᓇᒃᑯᑦ ᑲᓇᑕᒥ ᐅᐊᔭᓕᖅᓱᐃᓂᕐᒧᑦ ᐊᒻᒪ ᐃᓪᓗᓕᐅᕐᓂᕐᒧᑦ ᒪᓕᒐᐃᑦ, ᐊᒻᒪ ᑕᒪᕐᒥᒃ ᓄᓇᓕᓐᓂ ᒪᓕᒐᐃᑦ ᐊᒻᒪ ᒪᓕᒐᕆᓚᐃᑦ. ᐊᑐᕐᓂᖏᑦ ᐱᐅᓂᖅᐹᑦ ᐅᑭᐅᖅᑕᖅᑐᒥ ᓴᓇᓂᕐᒧᑦ ᐱᔾᔪᑎᑦ ᐃᖅᑲᕆᔭᐅᓚᔭᖅᐳᑦ ᐊᑐᕐᓂᖅᑲᖅᑎᑕᐅᓗᑎᒃ.

ᓴᓇᔪᓕᕆᔾᑯᑦ ᒐᕙᒪᒃᑯᓂᓪᓗ ᐱᔨᑦᓯᕋᖅᑎᒃᑯᑦ ᐱᔪᓐᓇᐅᑎᖃᖅᑎᑉᐳᑦ ᕿᒥᕐᕈᔪᓐᓇᓂᕐᒥᒃ ᑕᒪᐃᓐᓂᒃ ᐊᓪᓚᕝᕕᓐᓄᑦ ᐊᒻᒪ ᓯᕐᓗᐊᓄᑦ ᐃᓂᒃᓴᓂᒃ, ᐊᖏᕐᕋᓂᒃ, ᐃᓪᓗᑐᐃᓐᓇᕐᓂᒃ ᐊᒻᒪ/ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᖃᖅᑎᓪᓕᒥ ᐃᓪᓗᒦᑦᑐᓂᒃ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᑎᑦᑎᔪᓂᒃ ᓯᕗᓂᖓᓂ ᑐᓂᓯᑦᑕᐃᓕᒋᐊᕐᓂᒃ ᓇᓚᐅᑦᑖᕆᓂᒃ ᐊᒻᒪ/ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᐊᖏᕈᑕᐅᓂᖏᑦ, ᐊᒻᒪ ᕿᐱᓗᒍᓐᓇᖅᓱᑎᒃ ᓇᓚᐊᓂᑐᐃᓐᓇᖅ ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᑕᒪᐃᓂᒃ ᐊᓪᓚᕝᕕᓐᓄᑦ ᐊᒻᒪ ᓯᕐᓗᐊᓄᑦ ᐃᓂᒃᓴᓂᒃ, ᐊᖏᕐᕋᓂᒃ, ᐃᓪᓗᑐᐃᓐᓇᕐᓂᒃ ᐊᒻᒪ/ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᖃᖅᑎᓪᓕᒥ ᐃᓪᓗᒦᑦᑐᓂᒃ ᓱᓇᑐᐃᓐᓇᑦᑎᒍᑦ ᐱᔾᔪᑎᖃᖅᑐᑎᑦ ᓈᒻᒪᑦᑐᒥᒃᓯᒪᓂᖅ.

ᐊᒌ ᑎᑎᕐᓗᒍ ᐱᓕᕆᐊᖑᔫᑉ ᓈᓴᐅᑖ LE/SH/2005-7 ᑎᑎᖅᑲᓂ. ᑎᑎᖅᑲᐃᑦ ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᓱᒃᑲᔪᒃᑯᖅᑎᑕᐃᑦ ᓇᓗᓇᐃᖅᓯᓯᒪᔭᕆᐊᖅᑲᖅᐳᖅ ᐃᓂᖓᓂᒃ ᐃᓪᓘᑉ, ᐊᖏᓂᖏᓂᖓᓂᒃ ᐃᓂᒃᓴᐅᑉ ᐊᑐᖅᑐᐊᕋᓴᐅᑉ, ᐅᓪᓗᖓᓂᒃ ᐃᓂᒃᓴᐅᑉ ᐃᓯᖅᑕᐅᓂᕐᒧᑦ, ᐆᒪᔪᑦᑯᑎᓂᒃ ᐱᑕᖃᕈᓐᓇᕐᒪᖔᑦ ᐃᓪᓗᒃᓴᓂ ᐊᒻᒪ ᓇᓕᖅᑲᖏᓐᓂᒃ ᑎᑎᕋᐅᓯᖅᑕᐅᓯᒪᔪᑦ ᓴᓇᓯᒪᓂᖏᓐᓄᑦ. ᑕᐃᓐᓇ ᐃᓪᓗ ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᐊᖏᕐᕋᖅ ᓴᓇᔭᐅᓯᒪᙱᑉᐸᑦ ᓱᓕ, ᐱᒋᐊᕝᕕᒋᔭᐅᓗᓯᖅᑐᕆᔭᐅᔪᖅ ᓴᓇᔭᐅᓂᖏᓐᓄᑦ ᐊᒻᒪ ᐱᔮᕆᖅᑕᕝᕕᖓᖏᑦ ᐅᓪᓗᖏᑦ ᐱᑕᖅᑎᑕᐅᔭᕆᐊᖅᑲᖅᐳᑦ. ᐱᒍᔾᔨᑦ ᑐᓂᓯᔪᑦ ᐊᑐᐃᓐᓇᐅᑎᑦᑎᔾᔪᑎᒥᒃ ᑐᓂᓯᔭᕆᐊᖅᑲᖅᐳᑦ ᓴᓇᔪᓕᕆᔾᑯᓐᓄᑦ ᒐᕙᒪᒃᑯᓂᓪᓗ ᐱᔨᑦᓯᕋᖅᑎᒃᑯᓐᓄᑦ ᑎᑎᖅᑲᒥᒃ ᓇᒻᒥᓕᒥᑦ ᐱᔪᓐᓇᖅᑎᑦᑎᔾᔪᑎᒥᒃ ᑕᐃᒪᒃ. ᐃᖅᑲᕆᔭᐅᓇᓱᒃᑐᑎᑦ, ᑎᑎᖅᑲᐃᑦ ᐱᓇᓱᐊᕈᓯᐅᔾᔪᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔭᓇᐊᖅᑲᖅᐳᑦ ᑎᑎᕋᖅᓯᒪᔪᑎᒍᑦ ᐅᕗᓂ ᑐᕌᖅᑎᓪᓗᓂ **ᐊᓂᒍᓕᐅᖅᑎᓐᓇᒍ 14:00 ᐃᑲᕐᕋᖅ ᓄᓇᓕᓐᓂ ᓯᕿᓐᓇᕐᒍᔭᖅ ᒪᓕᒡᓗᒍ, ᓅᕕᐱᕆ** 25, 2005:

ᓴᓇᔪᓕᕆᔾᑯᑦ ᒐᕙᒪᒃᑯᓂᓪᓗ ᐱᔨᑦᓯᕋᖅᑎᒃᑯᑦ ᑲᓇᑕᒥ
ᑎᑎᖅᑲᖁᕝᕕᒃ 400
ᐃᖃᓗᐃᑦ, ᓄᓇᕗᑦ
X0A 0H0
ᓱᒃᑲᔪᖅ: (867) 975-4647

ᐊᓯᐊᒍᑦ ᓈᓚᒋᐊᒃᑲᓂᕈᒪᓗᒍᓂ ᐅᖃᓚᐅᑦᑖᓗ ᓲᓴᓐ ᓛᕐ ᐅᕆᓂ (867) 975-4754.

ᖃᐅᔨᒪᔭᐅᔭᓇᐊᖅ: ᑐᓂᓯᑦᑕᐃᓕᒋᑦ ᐊᑭᖏᓐᓂᒃ ᑖᓐᓇ ᓇᓚᐅᑦᑖᕆᓂᒃ ᑐᓂᓯᕗᖅᑲᐅᖏᒪᑦ.

ᑖᓐᓇ ᖃᐅᔨᒋᐊᕈᑎᐅᓇᐅᔪᖅ ᐊᑐᐃᓐᓇᖅᑕᖃᕐᒪᖔᑦ ᐃᓂᒃᓴᓂᒃ ᐊᑐᖅᑐᐊᕋᓴᓂᒃ. ᓴᓇᔪᓕᕆᔾᑯᑦ ᒐᕙᒪᒃᑯᓂᓪᓗ ᐱᔨᑦᓯᕋᖅᑎᒃᑯᑦ ᑐᓂᓯᔭᕐᓚᒫᖓᕆᐅᑐᐃᓐᓇᓱᐊᓪᓚᒃᑐᒋᑦ ᑳᓱᒧᖓ ᐱᔭᒃᓴᐅᑎᑦᑎᔪᓂᒃ ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᐊᑐᖅᑐᐊᖓᕆᐅᑐᐃᓐᓇᓱᐊᓪᓚᒃᑐᒋᑦ ᓇᓚᐊᓂᑐᐃᓐᓇᖅ ᐅᖃᐅᓯᕆᔭᐅᔪᓂᒃ ᐃᓂᒃᓴᓂᒃ. ᓴᓇᔪᓕᕆᔾᑯᑦ ᒐᕙᒪᒃᑯᓂᓪᓗ ᐱᔨᑦᓯᕋᖅᑎᒃᑯᑦ ᐱᔭᒃᓴᐅᑎᑦᑎᔪᓐᓇᖅᑐᐃᓐᓇᓱᐊᓪᓚᒃᑐᒋᑦ ᑳᓱᒧᖓ ᐊᑐᖅᑐᐊᕐᓂᒃᑯᑦ ᐱᔭᐅᔭᓇᐊᖅᑕᐅᔪᕐᒥ ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᐊᓯᖏᓐᓄᑦ ᐊᔾᔨᑲᐅᖏᓐᓄᑦ ᐱᔭᐅᔭᓇᐊᖅᑕᐅᔪᓄᑦ, ᑕᐃᒃᑯᓇᖓᓐᓂᓗᑦᑖᖅ ᓇᓚᐊᓂᑐᐃᓐᓇᖅ ᐊᑐᖅᑐᐊᖅᑎᑦᑎᔨᓕᔪᓂᑦ, ᓇᓚᐊᓂᑐᐃᓐᓇᖅ ᐊᓯᖏᓐᓂᑦ ᐊᑐᖅᑐᐊᖅᑎᑦᑎᔨᓂᑦ ᐅᕝᕙᓘᓐᓃᑦ ᐊᖅᑯᑎᒃᑯᑦ ᑭᒃᑯᑐᐃᓐᓇᕐᓄᑦ ᓇᓚᐅᑦᑖᕋᓴᒥᒃ.



Passation de pouvoir à la GRC

Les montés changent de chef

Les TNO ont un nouveau premier flic

Batiste W. Foisy

Mardi dernier avait lieu, dans le hall de l'Assemblée législative, la cérémonie de passation des pouvoirs de la célèbre division G de la Gendarmerie royale du Canada.

Everett Summerfield cède son titre de commandant à Pat McCloskey. Ce dernier devient donc le policier le plus haut gradé du territoire. Il est le 31e à assumer cette fonction.

Le Commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli, s'est déplacé pour l'occasion. Il se souvient de Summerfield comme un des commandants les plus indépendants du pays, un officier qui n'avait pas besoin qu'on le prenne par la main pour qu'il accomplisse son travail. Alors que Zaccardelli est habitué à répondre à beaucoup d'appels de la part des commandants des différentes divisions de la GRC, Summerfield, lui, était plutôt discret. « On se demandait parfois s'il restait des gens en vie là-bas », a blagué le grand patron de la police fédérale.

Zaccardelli a surtout souligné le dévouement du commandant sortant à travailler en collaboration avec les petites communautés et les Autochtones. « Il est allé partout dans le Nord, a affirmé le commissaire. C'est un officier passionné, mais sa plus grande passion est assurément le travail avec les Autochtones. »

Celui qui commandait la division G depuis septembre 2001 travaillera désormais en Saskatchewan. « Un endroit où le maintien de l'ordre autochtone est aussi important », a indiqué Zaccardelli.

En guise d'adieu, Summerfield a simplement évoqué le grand plaisir que lui ont procuré ses années passées au nord du soixantième parallèle. « Ces dernières années ont été les plus exigeantes, mais également les plus enrichissantes », a-t-il dit.

Il s'est aussi dit honoré d'avoir contribué à la présence policière dans le Nord, « le fer de lance de la Gendarmerie royale ».

Quant à son successeur, l'aventure nordique ne sera pas pour lui un grand dépaysement. C'est en effet à Yellowknife, en 1973, que Pat McCloskey a entamé sa carrière avec la GRC. C'est d'ailleurs ici qu'il a rencontré son épouse, Corliss. Dans ses jeunes années, il a également été affecté à Fort Good Hope et à Inuvik.

McCloskey s'est fait remarquer pour avoir travaillé sur certains dossiers très médiatisés. Il a notamment dirigé l'enquête sur la tragédie du vol MD-11, cet appareil de la Swiss Air qui s'est écrasé au large de Peggy's Cove, Nouvelle-Écosse, en 1998, provoquant la mort de 247 passagers.

« Je sais que [Pat McCloskey] est prêt à prendre le commandement de la division G, a affirmé Zaccardelli. Je sais qu'il veut poursuivre la tradition laissée par Summerfield et les autres. »

« Tu peux m'appeler n'importe quand, Pat, a ajouté Zaccardelli. Pas besoin de faire comme Everett. »

Pour sa part, le nouveau commandant assure que cette promotion est « l'épisode le plus excitant de [sa] carrière. » Il s'est engagé à se rendre personnellement dans chacune des communautés du territoire, durant son mandat.

Défis

Dans un entretien avec la presse, le nouveau premier flic des TNO a commenté les défis que pose sa fonction.

McCloskey estime que l'essor du trafic de drogues et du crime organisé sont une préoccupation importante. Il estime que ces dernières années les TNO ont été le théâtre d'une « escalade » de la violence liée à la drogue et que la section G doit y répondre avec aplomb. « Nous entrons dans une nouvelle ère criminelle et nous devons nous y ajuster », a-t-il dit

« Les enquêtes telles que celles-ci sont prises très au sérieux », a-t-il affirmé faisant référence à la fusillade survenue au centre-ville de Yellowknife le 6 novembre.

Même s'il admet qu'il arrive que le temps de réponse dans les communautés éloignées soit décevant, McCloskey ne pense pas qu'il soit urgent d'augmenter les effectifs policiers du territoire. « Nous faisons de notre mieux avec les ressources que nous avons », a dit McCloskey.

C'est d'ailleurs pour mieux saisir les besoins particuliers de chacune des communautés qu'il compte les visiter toutes. « Je veux savoir quels sont les problèmes réels, s'il y a besoin de nouvelles ressources ou si, par exemple, il y a un manque de couvre-feu. »

McCloskey compte aussi développer des mesures pour augmenter le nombre d'officiers autochtones de la division G. « Pour l'instant nous avons environ une trentaine d'officiers des Premières nations », indique-t-il.

La division G compte dans ses effectifs plus de 183 policiers.



Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Ministère de la Santé et des Services Sociaux -

Production d'audioclips

N° HS0325

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour écrire un script et produire des audioclips à propos de la nouvelle Loi sur les directives personnelles dans les langues officielles des TNO.

On peut faire parvenir les propositions à : Damien Healy, chef, Communications, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 5022, 49e Rue, 8e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 28 novembre 2005

On peut se procurer les paramètres auprès de Damien Healy, à l'adresse susmentionnée; on peut également lui poser des questions en l'appelant au (867) 920-8927.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cette demande.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute offre reçue.

EMPLOI OCCASIONNEL

Yellowknife et Iqaluit

Êtes-vous intéressé à occuper un emploi occasionnel à Yellowknife ou à Iqaluit avec la Commission des accidents du travail des Territoires du Nord Ouest et du Nunavut? Nous avons constamment besoin d'employés occasionnels intéressés à travailler dans les domaines suivants : administration, secrétariat, finances, politiques, réclamations et sécurité. Nous sommes présentement en train de mettre à jour notre répertoire de curriculum vitae pour combler divers postes dont le salaire varie selon les tâches à accomplir. Si vous désirez en connaître davantage sur notre organisme, visitez notre site Web au www.wcb.nt.ca.

Afin que votre candidature soit prise en considération, apportez votre curriculum vitae en personne ou faites-le parvenir par la poste, par fax ou par courriel.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

Commission des accidents du travail des Territoires du Nord Ouest et du Nunavut, Section des ressources humaines, C.P. 8888, Centre Square Tower, 5e étage, Yellowknife NT X1A 2R3 Téléphone : (867) 920-3888 ou 1 800 661-0792 (sans frais); fax : (867) 873-4596 ou 1 866 277-3677 (sans frais); courriel : resumes@wcb.nt.ca

L'employeur favorise un environnement à faible charge odorante.


COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut



Superviseur des services cliniques, Santé mentale et toxicomanie

Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith **Fort Smith, TNO**

Le traitement initial est de 62 322 $ par année, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 717 $.

No du concours : 2005-90-3181
Date limite : le 18 novembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Ressources humaines, Division des services à la clientèle, Gouvernement des Territoires du Nird-Ouest, C.P. 876, Fort Smith NT X0E 0P0. Téléphone : (867) 872-6506; fax : (867) 872-2302; courriel : jobsfortsmith@gov.nt.ca.

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité*

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Infirmière auxiliaire autorisée en milieu correctionnel

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**

Poste à temps plein, à durée indéterminée

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $

No du concours : 2005-82-3178
Date limite : le 18 novembre 2005

Infirmière en milieu correctionnel

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**

Poste à temps partiel, à durée indéterminée

Le traitement est présentement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2005-82-3179
Date limite : le 18 novembre 2005

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 3e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3300; fax : (867) 873-0172; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Consultant - Programme de la petite enfance

Administration des services de santé et des services sociaux **Inuvik, TNO**

Le traitement initial est de 33,30 $ l'heure (soit environ 64 935 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $.

No du concours : 2005-71-3180
Date limite : le 18 novembre 2005

Les CV envoyés pour ce poste seront considérés pour d'autres postes vacants, au fur et à mesure qu'il y en a. La vérification du casier judiciaire et un permis de conduire de classe 5 valide sont des conditions préalables à cet emploi.

Préposé à l'inscription

Administration des services de santé et des services sociaux **Inuvik, TNO**

Le traitement initial est de 24,88 $ l'heure (soit environ 48 516 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 552 $.

Ref.#: 2005-49-3151 **Closing Date:** November 18, 2005

Vous pouvez vous procurer une description de travail sur demande. Les CV envoyés pour ce poste seront considérés pour d'autres postes vacants, au fur et à mesure qu'il y en a. La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Services des ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 2480, Inuvik NT X0E 0T0. Tél. : (867) 678-6600 ou 1 877 445-4482 (sans frais); fax : (867) 678-6620; courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

Analyste de l'administration de la santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 34,71 $ l'heure (soit environ 67 685 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2005-49-3058
Date limite : le 21 novembre 2005

Conseiller principal en matière de politique budgétaire

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 37,71 $ l'heure (soit environ 73 535 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2005-17-3176
Date limite : le 21 novembre 2005

Consultant, langues officielles

Ministère de la Santé et des Services sociaux **Yellowknife, TNO**

Poste à temps partiel, à durée indéterminée (18,75 heures par semaine)

Le traitement initial est de 31,96 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1,18 $ de l'heure.

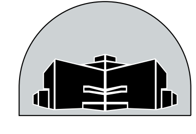
No du concours : 2005-49-3155
Date limite : le 18 novembre 2005

Nous prendrons en considération les demandes d'affectation. Nous établirons une liste de candidats admissibles.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 3e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *www.gov.nt.ca*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes*
- *L'employeur préconise un programme d'action positive - Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité*





ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Formateur clinique, Programme de formation de technologues médicaux en ophtalmologie

Yellowknife, TNO

Poste à temps plein, à durée indéterminée

Le traitement initial est de 37,71 $ l'heure (soit environ 73 535 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2005-17-3164
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmière autorisée - Équipe volante

Yellowknife, TNO

Poste à temps plein, à durée indéterminée - 2 postes

Le traitement initial est de 34,71 $ l'heure (soit environ 67 685 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2005-17-3169
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Commis d'unité

Yellowknife, TNO

Poste à temps plein, à durée indéterminée - 2 postes

Le traitement initial est de 24,09 $ l'heure (soit environ 46 976 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2005-17-3166
Date limite : le 17 novembre 2005

Infirmière autorisée - Urgences

Yellowknife, TNO

Poste à temps plein, à durée indéterminée - 3 postes

Le traitement initial est de 34,71 $ l'heure (soit environ 67 685 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2005-17-3168
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7188; Fax : (867) 873-0821.

- *www.gov.nt.ca*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles.*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.*
- *Le candidat devra fournir un certificat de santé.*

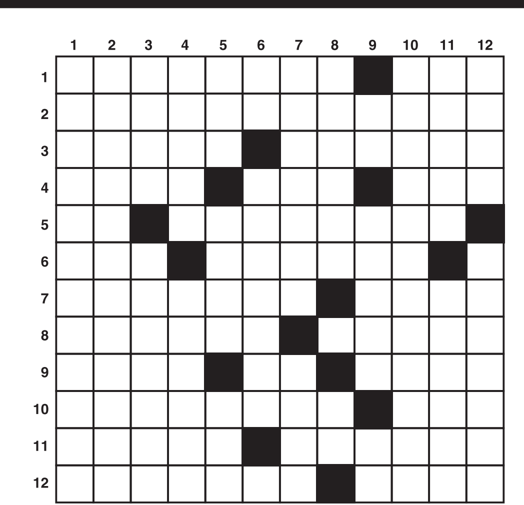
Photos : Batiste W. Foisy

C'est fini! Après plus de deux mois de procès, Léo-Paul Provencher, Me Pascale Giguère, Me Roger Lepage et Fernand Deneault posent pour la postérité devant le Palais de justice de Yellowknife.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 881



HORIZONTALEMENT

1- Une belle famille québécoise. —Exercé un charme.
2- Elles travaillent avec les abeilles.
3- Poisson. —Choisira.
4- Vapeur d'eau. —Poil. —Personnel.
5- Se suivent. —Dépossédait par ruse.
6- Amas. —Entasse, accumule.
7- Absurdes, sots. —Indique l'intensité absolue.
8- Qui a peu de largeur. —On les voit à la tête de nos restaurants.
9- Vastes étendues d'eau salée. —À l'intérieur d'un seau. —Émotion.
10- Recherche variée de l'excitation sexuelle. —Possédas.
11- Jeunes filles, femmes. —Divulgué.
12- Entrelaçons. —Existez.

VERTICALEMENT

1- À ses débuts.
2- Effraierai, terrifierai.
3- Superpose les poissons salés. —Étreignons, pressons.
4- Divisions d'une pièce de théâtre. —Mis à la poste.
5- Dévêtue. —Éprouvé une souffrance. – Préfixe signifiant égalité.
6- Elles sont vulnérables au gel... étant aux extrémités. —Astres.
7- Fêlas en étoile. —Habitants.
8- Sinuosités, ondulations. —Elles sont au centre d'un rêve.
9- Gamme. —Corps céleste naturel. —Doublée.
10- En premier lieu.
11- Petit loir gris. —Tient compte de quelqu'un, de ses paroles.
12- Affaiblis, détruisis progressivement. —Congrès des syndicats, des partis politiques.

RÉPONSE DU NO 880



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	L	A	N	D	■	F	E	R	A	S
2	A	M	E	N	U	I	S	E	M	E	N	T
3	R	A	V	I	■	G	U	E	U	L	E	R
4	B	R	A	M	O	N	S	■	L	A	M	E
5	I	G	N	A	R	E	■	D	E	N	I	S
6	T	E	T	I	N	■	V	E	S	C	E	S
7	U	R	E	T	E	R	E	S	■	A	R	E
8	R	A	S	■	M	E	T	I	S	S	E	R
9	I	I	■	D	E	V	I	R	E	■	Z	I
10	Q	■	V	E	N	E	R	A	I	S	■	O
11	U	N	I	■	T	R	A	I	N	■	A	N
12	E	P	A	I	S	S	I	S	S	O	N	S



SEMAINE DU 13 AU 20 NOVEMBRE 2005

ANNIVERSAIRES :
13 novembre DANIEL PILON (Scorpion-Dragon)
14 novembre CLAUDE MONET (Scorpion-Rat)



Bélier

BÉLIER
Vous êtes dans une période qui demande beaucoup de subtilité. La planète Mercure fait que vous discutez énormément avec les gens avec qui vous travaillez. Cela met du piquant dans votre existence.



Taureau

TAUREAU
La Lune vous apporte des émotions contradictoires. Vous ne savez plus quoi penser et vous êtes dans une phase de votre vie pendant laquelle vous avez besoin de sécurité. Cela est important pour vous.



Gémeaux

GÉMEAUX
Vous voulez apporter beaucoup de bonheur aux gens que vous aimez. Vous êtes dans une période qui demande beaucoup au plan des sentiments. Vous saurez bientôt comment vivre d'une manière heureuse.



Cancer

CANCER
Semaine extraordinaire au plan du travail. Vous entreprenez des choses qui vous apportent du bonheur. Cela est merveilleux.



Lion

LION
Le Soleil fait que vous avez besoin de vous placer au premier plan. Vous voulez à tout prix avoir du succès dans ce que vous faites. Vous en aurez.



Vierge

VIERGE
Vous ne voulez pas perdre votre temps dans des choses sans importance. Votre sens critique vous épargne beaucoup de problèmes. Cela est très valorisant.



Balance

BALANCE
Vous voulez à tout prix vivre tout avec amour. Vous êtes capable d'y parvenir. Cela est extraordinaire pour les autres. Vous le constaterez bientôt.



Scorpion

SCORPION
Vous allez vers des situations très bénéfiques. Vous êtes capable de mieux faire valoir ce que vous êtes. La planète Vénus fait que l'on vous aime.



Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous allez vers des choses incroyables. Le Nœud Nord (nœud ascendant de la lune) vous rend capable d'assumer tout au plan humain. Vous voulez être mieux que dans le passé.



Capricorne

CAPRICORNE
Vous vivez tout avec un grand sens de l'équité. Vous allez vers des choses magnifiques. Il ne faut pas que vous en doutiez.



Verseau

VERSEAU
Semaine qui vous apprend à beaucoup donner de votre temps à ce qui est important. Il ne faut pas que vous vous laissiez aller à des choses sans valeur. Rappelez-vous-en.




Poissons

POISSONS
Journée qui vous apporte beaucoup au plan de vos décisions. Vous avez besoin que l'on soit très près de vous moralement. Vous pouvez être gagnant.